

Déroulement Concours Dédiés **NATIONALE M 3**

13 équipes pour la compétition NATIONAL M3, saison 2024/2025

Secteur Aix :

3 équipes

ARNT Jean Claude (Boule populaire)

TATTI Bruno (Chindrieux)

BURNAT Guy (Aix-les-Bains)

Secteur Olympique Tarentaise :

1 équipe

BARAILLE Fabrice (Moutiers)

Secteur Chambéry :

3 équipes

PANERIO William, **BATTISTELLA** Paul (La Motte Servolex)

PICAUD Jérôme (La Ravoire)

Secteur Maurienne :

1 équipe

GROS Jacques (Aiguebelle)

Secteur Rhône-Guiers :

4 équipes

CARREL Olivier (Lucey)

RIVE Franck (St Genix Aoste)

GREPAT André (St Genix Aoste)

TOINET Cédric (St Genix Aoste)

Secteur 3 Vallées :

1 équipe

CATTANEO Rémi (La Rochette)

Dates et lieux des 5 étapes national M3 :

Dimanche 13 octobre 2024 à St Michel de Maurienne

Dimanche 08 décembre 2024 à la Motte Servolex

Dimanche 16 février 2025 à la Ravoire

Dimanche 16 mars 2025 à Aix-les-Bains

Dimanche 13 avril 2025 à La Bâthie

Déroulement de la NM3 avec 13 équipes engagées

- 🌀 5 journées, 4 parties par journée
- 🌀 45 € par partie gagnée
- 🌀 En cas de match nul, l'enveloppe sera partagée entre les 2 équipes
- 🌀 Un tirage au sort sera effectué pour chaque journée (tirage informatique)

Au court des 5 journées

Certaines équipes peuvent se rencontrer 2 fois

Certaines équipes sont offices 1 fois, d'autres 2 fois

Durée des parties : 2 h 00

Horaires :	le matin	8h00 - 10h00	10h30 - 12h30
	L'après-midi	14h45 - 16h45	17h15 - 19h15

Dépôt des licences au début de la compétition. Que les équipes se soient inscrites à 3, à 4 ou à 5 joueurs, obligatoirement 2 joueurs de l'équipe déclarée doivent être présents sur les jeux.

Un joker inscrit dans une équipe ne peut pas jouer dans une autre équipe déclarée.

FORFAIT : L'équipe qui fera forfait, pénalisera tous les joueurs de son équipe déclarée. Ils ne pourront pas participer au qualificatif départemental quadrettes.

Inscription et Indemnités :

Inscription 45 € (le C.B.D. ne récupère pas la caisse des jeunes) donc **45 € X 13 = 585 €**

Chaque équipe engagée devra s'acquitter de la totalité des inscriptions (5 concours) soit :

45 € X 5 = 225 € chèque libellé à l'ordre du Comité Bouliste de la Savoie.

Le Comité Bouliste reversera à chaque A.S. organisatrice le montant des inscriptions correspondant.

Calcul des points par concours :

4 points par partie gagnée (jouée ou office)

2 points match nul

Au terme des 5 concours, l'équipe la mieux classée sera qualifiée pour le championnat de France Quadrettes.

Elle participera à une rencontre avec l'équipe la mieux classé de Haute Savoie pour l'accession à la division M2

Gestion d'un concours dédié.

Inscriptions : 45 € x 13 équipes = 585 €

Indemnités pour chaque journée.

45 € x 24 parties = 1080 €

L'A.S. organisatrice devra s'acquitter de : 495 €

L'organisateur préparera 24 enveloppes de 45 €

La restauration pourra être prévue par l'organisateur, Si ce n'est pas le cas, il devra s'assurer de la possibilité de déjeuner dans les restaurants proches du site de la compétition en indiquant leurs coordonnées

Pour St Michel de Maurienne : Affichage des restaurants le matin de la compétition

Pour La Motte Servolex : Tel. 04 79 26 98 50

Pour la Ravoire : Tel. 06 19 41 60 72

Pour Aix-les-Bains : Tel. 04 19 54 94 82

Pour La Bâthie : Tel. 06 79 29 27 17

L'organisateur prendra en charge les repas du dimanche midi pour les 2 membres du comité bouliste de la Savoie et de l'arbitre

L'organisateur
Nom : _____
Date : _____
Signature :